



# VOUS AVEZ LE CHOIX

Avec votre carte de vote, c'est à vous de décider.



# LA POLITIQUE

ACTUALITÉS DU PDC SUISSE

SEPTEMBRE 2020/3

LIBERTÉ ET SOLIDARITÉ



**GERHARD  
PFISTER**  
PRÉSIDENT  
DU PDC SUISSE

J'espère que vous avez bien profité de l'été après ce premier semestre très particulier. Les mois à venir ne s'annoncent pas moins difficiles. La crise du coronavirus montre à quel point le maintien de la cohésion est indispensable. Notre tâche en tant que parti centriste, qui s'engage à trouver des solutions constructives fondées sur les principes de liberté et de solidarité, sera encore plus importante à l'avenir.

## POUR UN PARTI DE L'AVENIR

Nous faisons route ensemble. Nous avons un même objectif : maintenir la Suisse unie dans le respect des valeurs de liberté, solidarité et responsabilité. Nous voulons rester la force politique pertinente au centre de l'échiquier politique. Nous voulons offrir un toit, un espace à toutes celles et ceux qui partagent fondamentalement notre politique. C'est pourquoi nous voulons nous ouvrir et nous mettre en mouvement.

Je suis convaincu que la majorité des personnes en Suisse soutient une politique centriste fondée sur les principes de liberté et de solidarité et pour qui la responsabilité sociale ne sont pas des vains mots. Elles sont plus nombreuses que les 11 % des électeurs qui ont voté PDC l'année dernière. L'analyse approfondie de GFS confirme que nous avons un potentiel de près de 20 %. Si nous

voulons offrir à cet électorat un espace politique et figurer à nouveau parmi les gagnants lors des prochaines élections, nous devons également être prêts à franchir le pas.

## EN AVANT AVEC UN NOUVEAU NOM

Sur la base de l'enquête menée auprès des membres au printemps et du sondage conduit au sein de la population, la présidence du parti est arrivée à la conclusion qu'il était temps de nous tourner vers l'avenir avec un nouveau nom et une nouvelle identité pour le parti national. Avec « Le Centre » nous voulons, ensemble avec vous, façonner l'avenir politique de ce pays, pour le bien de toutes et tous. La présidence du parti proposera à notre base cette alternative au nom et à l'identité nationale actuelle. Notre base pourra décider dans une votation interne.

## PREMIÈRE VOTATION INTERNE

Je suis très heureux que pour la première fois dans l'histoire du parti, la base soit consultée au travers d'une votation interne. La forme et la procédure sont basées sur les votes fédéraux. Vous trouverez tous les détails dans le supplément de ce numéro.

## GRAND DIMANCHE DE VOTATION LE 27 SEPTEMBRE 2020

Outre notre processus de réforme, d'importantes décisions doivent être prises au niveau national d'ici fin septembre et fin novembre. Le 27 septembre nous voterons sur cinq objets. Le PDC s'engage fermement à améliorer la conciliation entre vies familiale et professionnelle. Le congé paternité et l'augmentation des déductions fiscales pour enfants apporteront des progrès réels grâce à des mesures concrètes que nous proposons. Nous faisons également campagne pour un « oui » clair à l'acquisition de nouveaux avions de combat et à la révision de la loi sur la chasse. D'autre part, nous devons rejeter la dangereuse initiative de résiliation de l'UDC, qui met en péril nos bonnes relations avec l'UE et notre prospérité économique.

## SÉANCES D'INFORMATION AVEC LE PRÉSIDENT GERHARD PFISTER

1er octobre, **Zoom** - 2 octobre, **Coire** - 9 octobre, **Saint-Gall**  
3 octobre, **Aarau** - 13 octobre, **Genève** - 14 octobre, **Zoom**

Autres séances d'information  
et inscription

[www.pdc.ch/votationinterne](http://www.pdc.ch/votationinterne)

**Nous sommes  
le trait d'union.**



## Renforcer la protection de la nature et les animaux

[oui-loi-sur-la-chasse.ch](http://oui-loi-sur-la-chasse.ch)

La révision de la loi sur la chasse est un compromis intelligent qui permettra une cohabitation durable avec les animaux sauvages. Elle instaure des règles claires pour la réglementation des espèces protégées et renforce la sécurité des habitants concernés, des animaux et de la nature.

### 3 QUESTIONS À SIDNEY KAMERZIN



**SIDNEY KAMERZIN**

CONSEILLER NATIONAL (VS)

#### Pourquoi avons-nous besoin de cette nouvelle loi sur la chasse ?

La loi actuelle sur la chasse date de 1985. Il n'est donc pas surprenant que, dans de nombreux cas, elle ne corresponde plus aux conditions actuelles. Les populations d'espèces protégées telles que le loup ont augmenté ces dernières années. C'est une bonne chose et un signe positif pour la nature et la biodiversité dans notre pays. Néanmoins, l'augmentation des effectifs de loups multiplie les conflits avec le monde agricole, le secteur du tourisme et les populations concernées. La loi sur la chasse doit être

révisée pour mieux répondre à ces nouvelles populations d'animaux sauvages et à la nécessité de protéger les hommes et les animaux.

#### Quelle est la différence avec la loi actuelle ?

Les dispositions actuelles visent à prévenir les dommages causés par la faune sauvage et, si nécessaire, à les compenser. La préservation ou l'augmentation de la diversité des espèces, leur protection et la prévention des dommages causés par les différents animaux y jouent un rôle primordial. Il n'y a rien à y redire et ces pratiques ont fait leurs preuves. Ainsi, les populations de loups et les espèces sauvages ont pu se réinstaller dans les Alpes et Préalpes suisses. Toutefois, il faut aujourd'hui aussi tenir compte des impacts sur les animaux de rente et la faune sauvage et obtenir, voire accroître l'acceptation de la population concernée.

#### Quelles améliorations concrètes la nouvelle loi apporte-t-elle ?

La nouvelle loi répond aux exigences actuelles. Elle fixe des règles claires pour la régulation par les gardes-chasses cantonaux des espèces protégées et renforce la sécurité pour l'homme, les animaux et la nature. Elle encourage la diversité des espèces grâce au soutien fédéral apporté aux habitats naturels des espèces sauvages. Elle constitue un compromis intelligent qui établit des règles claires en faveur des espèces protégées et renforce la protection de la nature et des animaux ainsi que la santé animale. En outre, le fédéralisme en sort renforcé. Si la loi est adoptée, la réglementation des populations ne sera plus du ressort du gouvernement fédéral mais des cantons directement concernés, c'est-à-dire là où on connaît le mieux la situation du terrain. Si la loi est adoptée, la réglementation des populations ne sera plus du ressort du gouvernement fédéral mais des cantons directement concernés, c'est-à-dire là où on connaît le mieux la situation du terrain. La compétence cantonale sera toutefois exercée sous contrôle de l'Office fédéral de l'environnement, qui dispose d'un droit de recours. L'équilibre général de la loi est ainsi garanti.



” La nouvelle loi sur la chasse **améliore** la sécurité des animaux, de la nature et des humains, favorise la **diversité** des espèces, renforce la **protection** du **paysage** rural et modernise la pratique de la **chasse**. Cette loi est un **compromis intelligent**. C'est une base **moderne** pour la **gestion durable** de nos animaux sauvages. C'est pourquoi je dis **OUI** à la nouvelle loi sur la chasse le 27 septembre !

**Christine Bulliard-Marbach,**  
Conseillère nationale (FR)

**Une loi prévoyante  
pour la chasse**





**VIOLA AMHERD**  
CONSEILLÈRE FÉDÉRALE PDC  
CHEFFE DU DDPS

**« UN INVESTISSEMENT JUDICIEUX ET NÉCESSAIRE POUR LA SÉCURITÉ DE NOTRE PAYS DANS LES 40 À 50 PROCHAINES ANNÉES. »**

Madame la conseillère fédérale, il n'y a pas si longtemps, personne n'aurait imaginé que le Conseil fédéral déclare la situation extraordinaire et mobilise partiellement l'armée pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale.

Oui, la crise du coronavirus nous montre à quelle vitesse des risques théoriques peuvent devenir concrets. Cette fois-ci, il s'agit d'une pandémie, la prochaine fois il pourrait être question d'une menace différente.

**« L'ARMÉE DOIT ÊTRE CAPABLE DE PROTÉGER NOTRE POPULATION CONTRE DIFFÉRENTES MENACES POTENTIELLES, QUE CE SOIT DANS LES AIRS, AU SOL OU DANS LE CYBERESPACE. »**

Quelles conclusions tirez-vous de cette expérience ?

Elle montre qu'une situation calme et stable peut rapidement changer. Nous devons nous préparer à différents scénarios, car ils sont difficiles à prévoir. C'est pourquoi notre politique de sécurité doit pouvoir compter sur un large éventail d'instruments à disposition pour protéger et soutenir notre population – c'est un mandat constitutionnel.

La défense aérienne sera à l'ordre du jour dans les semaines à venir. À la fin de ce mois, nous voterons sur le référendum relatif à l'achat de nouveaux avions de chasse. Pourquoi la Suisse a-t-elle besoin de ces nouveaux avions ?

Les nouveaux avions de chasse protégeront la population contre les menaces dans l'espace aérien pendant les 40 à 50

prochaines années et nous seulement en cas de conflit armé. L'armée de l'air doit être en mesure d'intervenir dans différentes situations – lorsque des avions sont en difficulté, lorsque les règles du trafic aérien sont violées ou, dans le pire des cas, en cas d'attentats terroristes. Je suis convaincue que nous devons renouveler nos forces aériennes pour protéger la population suisse, notre pays et nos infrastructures, afin que notre société, notre État et notre économie puissent fonctionner – aussi bien dans la vie quotidienne qu' en cas de crise.

Ces tâches ne peuvent-elles pas également être accomplies par les avions actuellement en service ou être assurées en coopération avec nos États voisins ?

Nous ne pouvons pas nous contenter de confier ces tâches à nos États voisins. Pour la Suisse, en tant qu'État neutre et indépendant au cœur de l'Europe, avec sa tradition humanitaire et sa grande expérience en matière de promotion de la paix, il s'agit d'une question de solidarité envers les États voisins. Elle doit protéger son propre espace aérien et contribuer ainsi à la stabilité du continent. Les avions actuels sont obsolètes et atteindront la fin de leur vie au plus tard en 2030. Les F/A-18 Hornet datent de 1996, les F-5E Tiger sont en service depuis 1978 et ne sont plus opérationnels que par beau temps. Aujourd'hui, nous dis-

posons encore des moyens et du temps nécessaires pour renouveler nos forces aériennes. En 2030, il sera trop tard. Un processus d'approvisionnement structuré de cette ampleur prend des années et doit être engagé en temps utile.

**« L'ACQUISITION DE NOUVEAUX AVIONS DE CHASSE N'ENLÈVERA PAS D'ARGENT AUX AUTRES MISSIONS DE L'ÉTAT. »**

Les nouveaux avions de chasse coûtent 6 milliards de francs. Cet argent ne manquera-t-il pas ailleurs – surtout dans la situation de crise actuelle ?

L'armée financera le montant maximum prévu de 6 milliards de francs sur son propre budget régulier. Cette acquisition n'entraînera aucune diminution des fonds disponibles pour les autres tâches de la Confédération telles que la santé, les assurances sociales, l'éducation et la recherche ou les services publics. Même si les avions ne sont pas achetés, cet argent restera dans le budget de l'armée et ne sera pas attribué à d'autres domaines. En outre, il est important pour moi que nous utilisions l'argent des impôts de manière économe. 60 % du prix d'achat sera ainsi reversé à des entreprises suisses par des opérations de contrepartie.



# UNE MEILLEURE CONCILIATION ENTRE FAMILLE ET TRAVAIL PROFITE À TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Le PDC s'engage pour une meilleure conciliation entre famille et travail – c'est un investissement clé pour l'avenir ! Cela nous concerne tous, des plus jeunes aux plus âgés. Le PDC propose des mesures concrètes et réalistes pour améliorer à travers toutes les générations la conciliation entre famille et travail. C'est ainsi que nous maintiendrons la cohésion de la Suisse.

Le 27 septembre, nous votons sur le congé paternité de deux semaines et sur l'augmentation des déductions fiscales pour enfants. Nous faisons d'une pierre deux coups pour améliorer concrètement la conciliation entre famille et travail. 2x OUI le 27 septembre pour une politique familiale moderne.



**MARTIN CANDINAS**  
CONSEILLER NATIONAL (GR)

« Un congé paternité de deux semaines est un bon compromis, raisonnable et capable de rallier une majorité, entre des exigences maximales et une mise en œuvre économiquement viable, en particulier pour les PME. Le congé paternité de deux semaines est une solution « gagnant-gagnant » pour notre société et notre économie. Une fois de plus, c'est une idée du PDC qui permet à la Suisse, grâce à un compromis intelligent, de faire un pas en avant important et attendu depuis longtemps qui améliore concrètement la conciliation entre famille et travail. »

Le congé paternité de deux semaines est un investissement judicieux et raisonnable qui profite non seulement aux familles mais à l'ensemble de la société. L'augmentation des déductions pour enfants allègera également la charge fiscale et financière quel que soit le modèle parental. Plus d'une famille sur deux en bénéficie. Les déductions profitent aux familles qui ne reçoivent pas de prestations sociales et qui aujourd'hui supportent seules les frais de garde des enfants par des tiers. Ce projet de loi soumis en votation améliore aussi bien la conciliation entre la famille et le travail que l'égalité entre femmes et hommes.



**SARAH BÜNTER**  
PRÉSIDENTE DES JDC (SG)

« Je suis fermement convaincue que chaque engagement compte, que ce soit au niveau de la formation, du travail, de la famille ou de bénévolat. Il est donc logique que de telles activités soient encouragées et reconnues. L'augmentation des déductions pour enfants est un geste de reconnaissance qui peut profiter à 900'000 familles. Aujourd'hui le second revenu est souvent absorbé par les frais de garde des enfants. Cela doit changer ! En période de pénurie croissante de travailleurs qualifiés, l'économie manque aussi de ces parents bien formés qui sont souvent des femmes. »

## PLUS D'UNE FAMILLE SUR DEUX PROFITE DES DÉDUCTIONS POUR ENFANT

Le projet de loi sur les déductions pour enfants prévoit d'augmenter deux déductions fiscales au niveau fédéral : Premièrement, la déduction générale pour enfants passerait de 6'500.- à 10'000.- CHF. Deuxièmement, la déduction maximale pour la garde des enfants par un tiers passerait de 10'100 à 25'000.- CHF.

- › L'augmentation de la déduction pour enfants au niveau fédéral allègera la charge des familles que les enfants soient pris en charge dans une garderie ou à la maison.
- › Plus d'une famille sur deux en bénéficie. 60 % des familles bénéficient de l'augmentation de la déduction pour enfants.
- › Cette proposition permet notamment d'alléger la charge de quelques 900'000 familles qui ne bénéficient d'aucune aide. Elles paient des impôts et des primes d'assurance maladie élevées et assument seules les frais de garde des enfants par un tiers, et ce, de manière entièrement autonome.
- › En plus d'alléger les charges pour les familles, la pénurie de travailleurs qualifiés sera également atténuée. S'il est à nouveau financièrement intéressant pour les deux parents de gagner un revenu, il est plus probable que les deux maintiennent une activité professionnelle ce qui bénéficierait à son tour au marché de l'emploi.

**ALLÉGER LA CHARGE  
DES FAMILLES !**

**OUI**

le 27 septembre

**À l'augmentation des déductions fiscales pour les enfants et pour le congé paternité**



## IMPRESSUM

### LA POLITIQUE

Actualités du PDC suisse

### ÉDITEUR ET RÉDACTION

PDC suisse  
Case postale, 3001 Berne  
kommunikation@cvp.ch  
CCP : 30-3666-4

### ABONNEMENT

Abo annuel : 20 francs / 4 numéros par an  
Pour les membres, inclus dans la  
cotisation annuelle

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX  
ET FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ

# #TeamOrange

Instagram @CVP\_PDC Facebook @CVP.PDC.PPD.PCD Twitter @CVP\_PDC

SCANNEZ MOI

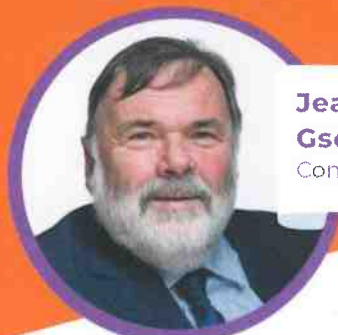


### NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Nous voulons mener une campagne forte dans la rue et sur les réseaux sociaux pour une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Pour être visible, nous avons besoin de soutien, notamment financier. Êtes-vous prêt-e à vous engager ?

← Faites un don

« Je rejette sans hésitation l'initiative de résiliation de l'UDC qui signifierait l'arrêt de mort des accords bilatéraux avec l'Union européenne. Ces accords sont importants dans la crise que nous traversons actuellement. »



**Jean-Paul Gschwind**  
Conseiller national (JU)

27 SEPT.

**NON**

à l'initiative de résiliation

